

**IL EST IMPORTANT DE LIRE ET DE RESPECTER TOUS LES AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ : SOURCE D'ÉCLAIRAGE EXTERNE NÉCESSAIRE.**  
**Lumière fluorescente, à la vapeur de mercure ou aux halogénures d'au moins 5 pieds-bougies (54 lux) sur la surface du panneau pendant toute la période d'occupation du bâtiment**

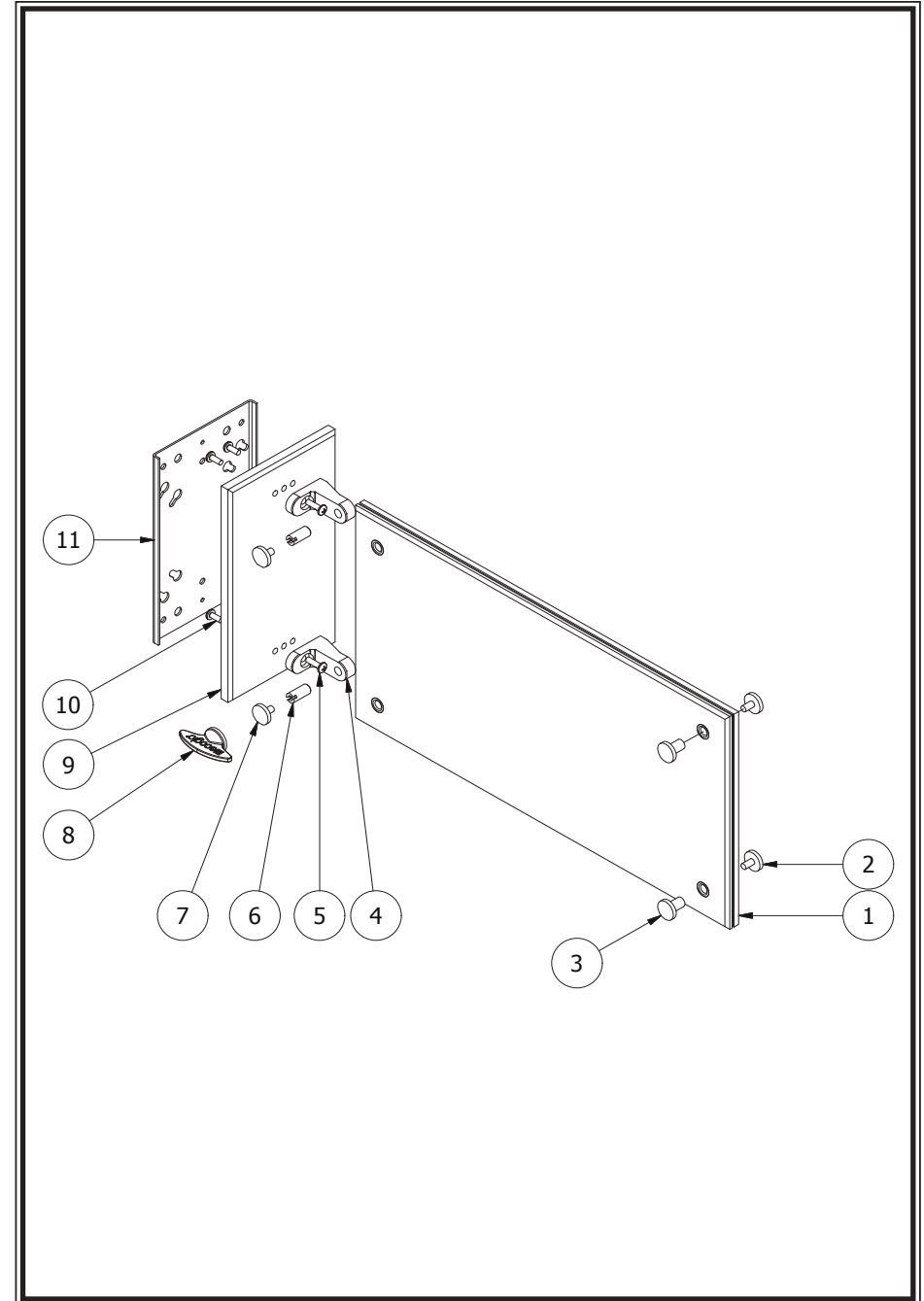
- N'installez des enseignes d'issue de secours à photoluminescence que s'il existe une source d'éclairage externe, considérée fiable et alimentée par un circuit qui n'est pas commandé par des minuteries ou des capteurs automatiques, et dont les commandes ne sont accessibles qu'au personnel autorisé.
- La source d'éclairage externe doit être alimentée en permanence pendant la durée d'occupation du bâtiment. Il est permis d'utiliser des commandes automatiques à économie d'énergie lorsque les locaux ne sont pas occupés et ne sont accessibles qu'au personnel autorisé, à condition que l'éclairage soit assuré pendant la période de charge nécessaire.
- Il faut réévaluer le degré d'éclairage sur l'enseigne en cas de modification apportée au type ou au degré d'éclairage externe, pour s'assurer qu'elle est toujours éclairée conformément à son homologation.
- Nettoyez régulièrement la surface de l'enseigne à l'aide d'un chiffon humide.
- Inspectez périodiquement les enseignes pour vérifier qu'elles sont toujours claires et lisibles.
- Cette enseigne d'issue de secours est réservée à l'usage intérieur. Il est déconseillé de l'exposer aux rayons du soleil, à des projections liquides ou à des températures non comprises entre 10 °C et 40 °C.
- Veillez à ce que le support soit rigide et adapté.

**AVIS : Durée maximale de fonctionnement de 120 minutes**  
**Distance nominale de visibilité R 50 de 15,25 m (50 pi)**  
**Distance nominale de visibilité R 75 de 22,86 m (75 pi)**

## INSTALLATION

1. Retirez la pellicule de plastique de la façade et du dos de l'enseigne (1).
2. Serrez à la main les deux vis (2) et écrous (3) aux coins extérieurs de l'enseigne.
3. Préparez la surface d'installation. Vérifiez qu'elle ne comporte pas de saletés, de débris ou de résidus.
4. Marquez la surface d'installation de manière à ce que l'enseigne soit bien alignée et de niveau une fois installée. Utilisez la plaque de montage (11) comme modèle.
5. Au besoin, percez les trous selon la configuration. Vissez la plaque de montage (11) à la surface d'installation.
6. Vissez les deux supports en L (4) sur la plaque de finition (9) à l'aide des 4 vis à métaux cruciformes à tête cylindrique bombée M4 de 6 mm (10).
7. Vissez la plaque de finition (9) sur la plaque de montage (11) en l'insérant sur le centre des supports en L fixés (4), à l'aide des 2 vis à métaux cruciformes n° 8 de 32 x 5/8 (5).
8. Vissez les deux goupilles filetées (6) dans le support en L (4). Alignez les trous intérieurs de l'enseigne avec les goupilles filetées (6) et fixez-les avec les vis en T (6) au moyen de l'outil fourni (8).

**CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS EN VUE DES VISITES DE SÉCURITÉ INCENDIE**



**IL EST IMPORTANT DE LIRE ET DE RESPECTER TOUS LES AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ : SOURCE D'ÉCLAIRAGE EXTERNE NÉCESSAIRE.**

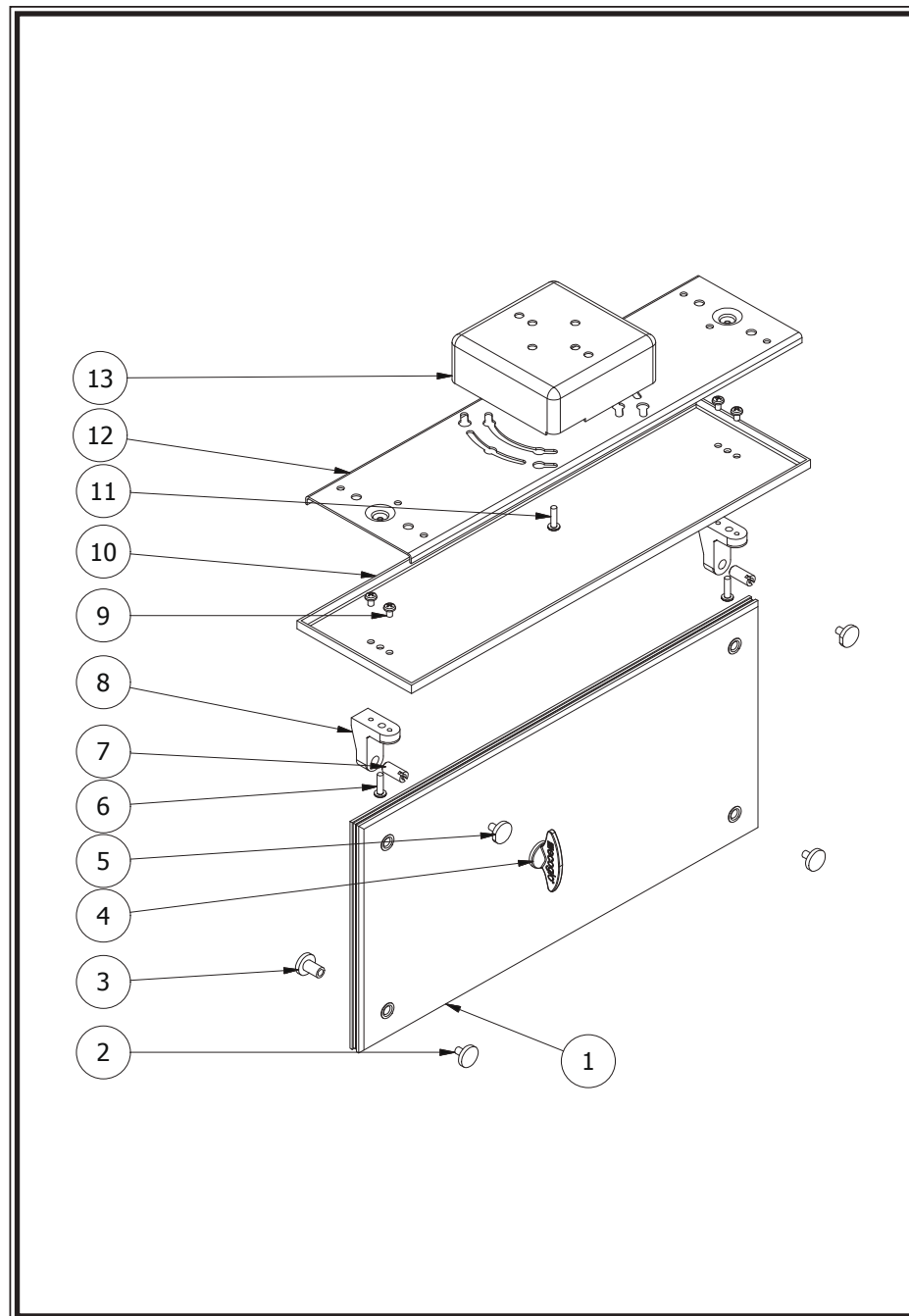
**Lumière fluorescente, à la vapeur de mercure ou aux halogénures d'au moins 5 pieds-bougies (54 lux) sur la surface du panneau pendant toute la période d'occupation du bâtiment**

- N'installez des enseignes d'issue de secours à photoluminescence que s'il existe une source d'éclairage externe, considérée fiable et alimentée par un circuit qui n'est pas commandé par des minuteries ou des capteurs automatiques, et dont les commandes ne sont accessibles qu'au personnel autorisé.
- La source d'éclairage externe doit être alimentée en permanence pendant la durée d'occupation du bâtiment. Il est permis d'utiliser des commandes automatiques à économie d'énergie lorsque les locaux ne sont pas occupés et ne sont accessibles qu'au personnel autorisé, à condition que l'éclairage soit assuré pendant la période de charge nécessaire.
- Il faut réévaluer le degré d'éclairage sur l'enseigne en cas de modification apportée au type ou au degré d'éclairage externe, pour s'assurer qu'elle est toujours éclairée conformément à son homologation.
- Nettoyez régulièrement la surface de l'enseigne à l'aide d'un chiffon humide.
- Inspectez périodiquement les enseignes pour vérifier qu'elles sont toujours claires et lisibles.
- Cette enseigne d'issue de secours est réservée à l'usage intérieur. Il est déconseillé de l'exposer aux rayons du soleil, à des projections liquides ou à des températures non comprises entre 10 °C et 40 °C.
- Veillez à ce que le support soit rigide et adapté.

**AVIS : Durée maximale de fonctionnement de 120 minutes  
Distance nominale de visibilité R 50 de 15,25 m (50 pi)  
Distance nominale de visibilité R 75 de 22,86 m (75 pi)**

**INSTALLATION**

1. Retirez la pellicule de plastique de la façade et du dos de l'enseigne (1).
2. Serrez à la main les vis de finition (2) et les écrous (3) dans les coins inférieurs de l'enseigne.
3. Préparez la surface d'installation. Vérifiez qu'elle ne comporte pas de saletés, de débris ou de résidus.
4. Option A :  
Si vous installez l'enseigne sur une boîte électrique (13) dans un plafond suspendu, fixez la plaque de montage (12) à la boîte électrique (13) à l'aide des vis de cette dernière (11). Passez à l'étape 6.
5. Option B :  
Si vous installez directement l'enseigne au plafond, marquez l'emplacement de manière à ce qu'elle soit bien alignée et de niveau une fois montée. Prenez la plaque de montage (10) comme modèle. Au besoin, percez les trous selon la configuration. Vissez la plaque de montage (12) à l'emplacement de l'installation. Passez à l'étape 6.
6. Vissez les deux supports en L (8) sur la plaque de finition (10) à l'aide des 4 vis à métaux cruciformes à tête cylindrique bombée M4 de 6 mm (9).
7. Vissez la plaque de finition (9) sur la plaque de montage (12) en l'insérant sur le centre des supports en L fixés (8), à l'aide des 2 vis à métaux cruciformes n° 8 de 32 x 5/8 (6).
8. Vissez les deux goupilles filetées (7) dans le support en L (8). Insérez trous intérieurs de l'enseigne sur les goupilles filetées (7) et fixez-les avec les vis en T (5) au moyen de l'outil fourni (4).



**CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS EN VUE DES VISITES DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**IL EST IMPORTANT DE LIRE ET DE RESPECTER TOUS LES AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ : SOURCE D'ÉCLAIRAGE EXTERNE NÉCESSAIRE.**

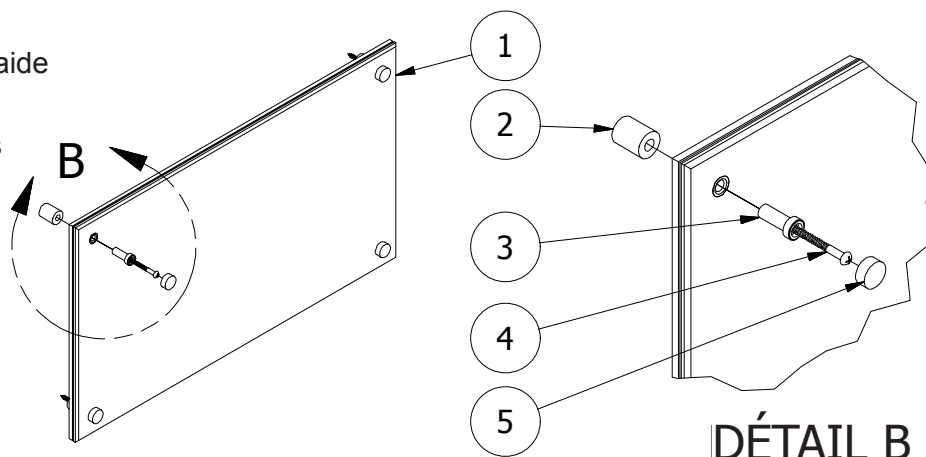
**Lumière fluorescente, à la vapeur de mercure ou aux halogénures d'au moins 5 pieds-bougies (54 lux) sur la surface du panneau pendant toute la période d'occupation du bâtiment**

- N'installez des enseignes d'issue de secours à photoluminescence que s'il existe une source d'éclairage externe, considérée fiable et alimentée par un circuit qui n'est pas commandé par des minuteries ou des capteurs automatiques, et dont les commandes ne sont accessibles qu'au personnel autorisé.
- La source d'éclairage externe doit être alimentée en permanence pendant la durée d'occupation du bâtiment. Il est permis d'utiliser des commandes automatiques à économie d'énergie lorsque les locaux ne sont pas occupés et ne sont accessibles qu'au personnel autorisé, à condition que l'éclairage soit assuré pendant la période de charge nécessaire.
- Il faut réévaluer le degré d'éclairage sur l'enseigne en cas de modification apportée au type ou au degré d'éclairage externe, pour s'assurer qu'elle est toujours éclairée conformément à son homologation.
- Nettoyez régulièrement la surface de l'enseigne à l'aide d'un chiffon humide.
- Inspectez périodiquement les enseignes pour vérifier qu'elles sont toujours claires et lisibles.
- Cette enseigne d'issue de secours est réservée à l'usage intérieur. Il est déconseillé de l'exposer aux rayons du soleil, à des projections liquides ou à des températures non comprises entre 10 °C et 40 °C.
- Veillez à ce que le support soit rigide et adapté.

**AVIS : Durée maximale de fonctionnement de 120 minutes**  
**Distance nominale de visibilité R 50 de 15,25 m (50 pi)**  
**Distance nominale de visibilité R 75 de 22,86 m (75 pi)**

## INSTALLATION

1. Retirez la pellicule de plastique de la façade et du dos de l'enseigne (1).
2. Préparez la surface d'installation. Vérifiez qu'elle ne comporte pas de saletés, de débris ou de résidus.
3. Marquez la surface du mur de manière à ce que l'enseigne soit bien alignée et de niveau une fois installée.
4. Percez les trous selon la configuration. Utilisez un forêt de maçonnerie de 1/4 po s'il s'agit d'ancrages à béton, ou un forêt de 3/8 po s'il s'agit d'ancrages à cloison sèche Kwik Tog.
5. Insérez les douilles de montage (3) dans les trous situés aux quatre coins de l'enseigne, et fixez les entretoises (2) de l'autre côté.
6. Vissez l'enseigne dans le mur à l'aide des 4 vis n° 8 de 2,5 po (4).
7. Posez les capuchons à vis fournis à chaque coin (5).



**CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS EN VUE DES VISITES DE SÉCURITÉ INCENDIE**